



Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il peut élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts. Il exécute les réparations ou donne au personnel exécutant les indications nécessaires. Il sait également organiser et gérer un atelier pour en optimiser le fonctionnement. Enfin, il accueille et conseille la clientèle

i Débouchés

Le diplômé peut travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur, un centre auto, un centre de réparation rapide, en atelier de maintenance d'entreprise de transport ou de certaines administrations et dans les garages indépendants.

Métier(s) accessible(s) :

- contrôleur(se) technique automobile
- électronicien(ne) automobile
- responsable du service après-vente
- technicien(ne) automobile (mécanicien(ne) automobile, garagiste)

i Accès à la Formation

Après la 3e, seconde professionnelle métiers de la maintenance

Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, ordre, soin
- patience

i Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

i Enseignements professionnels

- Motorisation : transformation de l'énergie, alimentation en carburant et en air, allumage, antipollution.
- Transmission (embrayages, boîte de vitesses, réducteurs, ponts, arbres de transmission, couples, régime, puissance).
- Liaison au sol (trains roulants, suspension, pneumatiques, direction, freinage, châssis).
- Production et utilisation de l'énergie électrique.
- Production et utilisation des énergies auxiliaires.



- Confort, aide à la conduite, sécurité.
- Activités de service : communication et commercialisation, organisation de la maintenance, qualité, prévention des risques professionnels.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation.

La période de formation en milieu professionnel assure la continuité de la formation et permet à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences..

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques ;
- de s'approprier les démarches qualité mises en place dans l'entreprise ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse préparatoire à une intervention	3
E3 : Epreuve prenant en compte la formation en entreprise	
Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur véhicule	4
Sous-épreuve E32 : Communication technique : diagnostic sur système mécanique	3
Sous-épreuve E33 : Diagnostic d'un système piloté	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5

E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 219 candidats inscrits, 219 présentés, 150 admis (soit 68.49% de réussite).

En 2018 : 192 candidats inscrits, 191 présents, 136 admis (soit 71,20% de réussite)

En 2019 : 322 candidats inscrits, 317 présents, 260 admis (soit 82,02 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 230 candidats présents, 180 candidats admis (soit 78,3% de réussite).

En 2019 : 221 candidats présents, 176 candidats admis (soit 79,6% de réussite).

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Maintenance des véhicules option véhicules particuliers

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 11 Lézignan-Corbières
CFA interprofessionnel Henri Martin (Consulaire) **A**
- 11 Narbonne
Lycée professionnel Louise Michel (Public)



- 30 **Alès**
Lycée professionnel de la Salle (*Privé sous contrat*)
Lycée professionnel J-B Dumas (*public*)
- 30 **Marguerittes**
CCI Sud Formation CFA Occitanie **A**
- 30 **Nîmes**
Lycée professionnel industriel Jules Raimu (*Public*)
- 34 **Béziers**
Lycée professionnel Jean Mermoz (*Public*)
- 34 **Montpellier**
Lycée professionnel Mendès France (*Public*)
- 34 **Sète**
Lycée professionnel Joliot Curie (*Public*)
- 48 **Langogne**
Ensemble scolaire privé St Pierre St Paul (*Privé sous contrat*)
- 48 **Mende**
Lycée professionnel Emile Peytavin (*Public*)
- 66 **Perpignan**
Lycée P. Picasso (*Public*)
- 66 **Rivesaltes**
IRFMA des P.O **A**

Académie de Toulouse

- 09 **Pamiers**
Lycée polyvalent Pyrène (*Public*)
- 12 **Millau**
Lycée professionnel Jean Vigo (*Public*)
- 12 **Onet-le-Château**
Campus des métiers (CMA de l'Aveyron) **A**
- 12 **Rodez**
Lycée professionnel Alexis Monteil (*Public*)
- 31 **Gourdan-Polignan**
Lycée des métiers Paul Mathou (*Public*)
- 31 **Muret**
Ecole supérieure des métiers de la Chambre de métiers de Haute-Garonne **A**
- 31 **Toulouse**
Lycée des métiers Joseph Gallieni (*Public*)
- 32 **Nogaro**
lycée des métiers d'Artagnan (*Public*)
- 32 **Pavie**
Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers **A**
- 46 **Cahors**
Lycée des métiers G. Monnerville (*Public*)
- 65 **Aureilhan**
Lycée professionnel Sixte Vignon (*Public*)
- 81 **Albi**
Lycée polyvalent Louis Rascol (*Public*)
Pôle de formation automobile - CCI du Tarn **A**
- 81 **Graulhet**
Lycée professionnel Dr Clément de Pémillie (*Public*)
- 81 **Mazamet**
Lycée professionnel Marie Antoinette Riess (*Public*)

- 82 **Montauban**
Lycée professionnel Antoine Bourdelle (*Public*)
- 82 **Valence d'Agen**
Lycée polyvalent Jean Baylet (*Public*)
Lycée polyvalent Jean Baylet **A**

A Formation en apprentissage

i En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3^e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers de la mécanique »
- Fiches métiers « Mécanique dans l'industrie et les services »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
- Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr
- Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
- Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr
- Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr



Nîmes Ouest
04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

